



Nouveaux impôts et nouvelles taxes... mais pas pour tout le monde, dit le gouvernement

Publié à 16 h, 2026-01-14



De gauche à droite : Alyson Rodrique, adjointe au ministère des Finances, Sabrina Bruno, ministre des Finances, Adam Li Bonneville, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Alec Demerse, président du Conseil du Trésor et Onni Lopez, attaché de presse du gouvernement.



Mathieu Vallée

Étudiant au Cégep de Lionel-Groulx en Sciences Humaines avec Mathématiques et mordu de musiques francophones

Taxes sur le capital, paliers d'impôts et services publics : les *quatre fantastiques* du gouvernement affichent leur couleur pour restructurer l'économie québécoise. Seront-ils à la hauteur de leur héroïsme ?

En date du 14 janvier, l'Alliance progressiste du Québec (APQ) a dévoilé en conférence de presse son plan financier qui allie nouvelles taxes et augmentation d'impôts. Quatre membres du Cabinet étaient présents pour accomplir cette tâche, soit Alyson Rodrique, adjointe au ministère des Finances, Sabrina Bruno, ministre des Finances, Adam Li Bonneville, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, et Alec Demerse, président du Conseil du Trésor. À la suite de la conférence, un échange avec le premier ministre et Adam Li Bonneville fut entretenu dans l'objectif de clarifier les propos énoncés.

Le plan apéquiste consiste à imposer une taxe sur le capital dans l'objectif de récupérer une partie plus substantielle des revenus des grandes entreprises. Pour l'instant, le gouvernement n'a pas fourni les détails concernant le taux d'imposition qui sera imposé à ces industries ni concernant la taxation sur les contribuables et les PME. Ce qui est sûr, c'est que la taxe sur le capital, du moins en intention, visera d'abord et avant tout les grandes entreprises.

L'équipe économique de l'APQ a mis l'accent sur la mise en place de nouveaux paliers d'imposition. Concrètement, le gouvernement instaurerait un nouveau palier à tous ceux qui gagnent plus de 250 000\$ annuellement. Pour les personnes concernées, ce palier passerait de 25,75% à 27,0%, soit une augmentation de 1,25%. L'APQ avait l'intention d'instaurer au moins cinq autres paliers d'impôts progressifs sur le revenu. Or, par souci de coopération avec le Nouveau parti libéral, l'APQ a « revue à la baisse [ses] objectifs » de modifications du régime fiscal « pour concilier les points de vue ». Conséquemment, le gouvernement s'engage à ne pas augmenter les taux d'imposition de la grande majorité de la population qui gagne un salaire de moins de 250 000\$ annuellement.

Questionnés sur la possibilité d'évasion fiscale en réaction à leur politique économique, les ministres ont évité l'interrogation et ont redirigé les journalistes vers le ministre de la Justice : « Les paradis fiscaux, c'est illégal », rappelle l'attaché de presse. Sur le sujet, le premier ministre a ajouté après la conférence de presse que si une personne planifiait se réfugier dans les paradis fiscaux, elle l'aurait fait bien avant l'augmentation de 1,25%.

Les recettes de l'État par les taxes sur le capital et par le nouveau palier d'imposition ont comme objectif d'être investies en environnement, en éducation et auprès des services publics. Toutefois, les montants d'argent qui seraient récoltés par de telles mesures n'ont pas été précisés, et donc, les fonds qui seraient à investir dans les domaines nommés ne peuvent être estimés, ni par le Cabinet ni par les journalistes.

Dans le même sens, le public n'a pas d'idées précises concernant les investissements concrets que le gouvernement mettrait en place. À ce sujet, le premier ministre Félix Lapointe note qu'il faut investir dans les services de manière holistique, qu'il soit question de nids-de-poule, de services de santé ou d'éducation.

Les intentions de l'APQ sont claires : redistribuer les richesses et aider les moins bien nantis. Toutefois, les moyens d'atteindre de tels objectifs ne sont toujours pas bien définis. Les *quatre fantastiques* doivent se le rappeler : avec de grands pouvoirs viennent de grandes responsabilités.